

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT A LA PERFORMANCE

CHANTIER
LEAN CIBLÉ

**UN DISPOSITIF ORIENTÉ
« ATELIER », DES
OBJECTIFS CHIFFRES
DE RÉSULTATS ET UN
NOUVEAU STANDARD
D'ORGANISATION**

OBJECTIF

- Mettre en place une action d'amélioration rapide et efficace sur un périmètre précis de l'organisation et mesurer le progrès réalisé.
- Accompagner l'entreprise et son dirigeant dans le déploiement du LEAN et sa diffusion au sein de l'organisation.

**TARIFS
(POUR UN GROUPE
DE 6 ENTREPRISES)**

→ 2 200€/entr.
avec 1j de formation
et 2j d'accompagnement

CONTEXTE

Vous êtes dirigeant d'une unité industrielle ou responsable d'une unité de production, la performance industrielle de votre outil est primordiale pour le bon développement de votre activité. Vous souhaitez commencer ou poursuivre le déploiement du Lean sur un secteur ou une problématique spécifique à votre organisation. Avec le chantier LEAN ciblé, intervenez avec les outils du Lean sur une problématique spécifique à votre organisation de production pour en améliorer la performance globale.

DESCRIPTIF

Vous intégrez un collectif d'entreprises et êtes accompagné(e) et formé(e) tout au long de l'action par un expert Lean Manufacturing. Le chantier d'amélioration se fera sur 1 journée de formation collective et 2 journées d'accompagnement individuel.

PHASE 1 : LANCEMENT

- Présentation du programme au chef d'entreprise
- Recueil des besoins et des attentes auprès du chef d'entreprise

PHASE 2 : PRÉPARATION DU CHANTIER LEAN CIBLÉ

- Diagnostic Performance de l'entreprise
- Choix de l'outil « Lean Ciblé », définition du périmètre du chantier et choix d'un prestataire
- Signature d'une convention « Entreprise-CCI-Prestataire » au démarrage du chantier
- Formation aux bases de la méthodologie du Lean et à la conduite de chantier d'amélioration

PHASE 3 : CHANTIER LEAN CIBLÉ

- Accompagnement expert dans l'utilisation des outils du Lean et la mise en œuvre du plan d'actions

PHASE 4 : MESURE DU PROGRÈS RÉALISÉ

- Valider l'atteinte des objectifs initiaux
- Identifier les actions restantes d'ajustement

PHASE 5 : ASSURER LA PÉRENNITÉ DES RÉSULTATS

- Suite à l'atteinte des objectifs, standardiser le fonctionnement pour rendre pérenne ce niveau de performance
- Définir avec l'entreprise le prochain chantier d'amélioration

PHASE 6 : ÉCHANGES ET GUIDE DE BONNES PRATIQUES AVEC LE COLLECTIF D'ENTREPRISE

**CONTACTEZ BENJAMIN LOBET,
VOTRE EXPERT EN CONSEIL ET PERFORMANCE AUX ENTREPRISES :**

t. 05 58 05 44 65 / p. 06 47 17 97 63 / benjamin.lobet@landes.cci.fr

